

Conseil du tourisme

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Rapport annuel / Association nationale pour le développement du tourisme**

Band (Jahr): **12 (1929)**

PDF erstellt am: **10.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

a toujours reconnu l'activité féconde. Il croit cependant utile d'envisager la question sous toutes ses faces, en comparant l'organisation de propagande touristique suisse à celle des autres pays, car l'importance capitale prise par le tourisme dans la vie économique suisse justifierait la création d'un office central, qui grouperait tous les intéressés précités et qui devrait disposer d'un budget de plusieurs millions, y compris une subvention fédérale, d'un million de francs au moins.

De son côté, M. O. Hauser, Lucerne, en s'associant aux paroles de MM. Junod et Kunz, rompt une lance en faveur de la simplification de l'organisation de la propagande touristique en Suisse, mais se montre opposé à la création d'un office fédéral.

A propos du rapport de gestion sur l'exercice 1928, M. le Directeur *Junod* énumère brièvement les travaux effectués par l'Office Suisse du Tourisme à Zurich et Lausanne, ainsi que par ses agences à l'étranger : publications, prises de films, conférences, publicité, propagande rédactionnelle, participation aux foires d'échantillons et à diverses expositions. Il appuie en particulier sur la participation suisse à l'Exposition de la Presse à Cologne, grâce à l'initiative de l'Office Suisse du Tourisme.

La discussion qui suivit roula surtout sur la Section touristique de l'Exposition Internationale de Barcelone 1929, question qui appartient plutôt à ce dernier exercice.

Après adoption du rapport de gestion sur l'exercice 1928, ainsi que des comptes de la même année et du budget pour 1929, l'assemblée générale procéda à l'élection de nouveaux membres du Conseil du Tourisme, soit :

MM. *de Cocatrix*, Conseiller d'Etat à Sion, en remplacement de M. Delacoste, décédé.

R. Bieri, hôtelier à Interlaken, en remplacement de M. Krebs, décédé.

A. Haerberli, Président de la Société des Hôteliers de Lausanne-Ouchy, en remplacement de M. le Dr Maillifer, décédé.

de Muralt, avocat et Conseiller national, à Montreux.

L'assemblée désigna en qualité de reviseurs des comptes de l'exercice 1929 :

MM. *Marguerat*, Directeur des Chemins de fer de la Furka, Viège-Zermatt et Gornergrat, à Brigue,

R. Streuli, Conseiller d'Etat, à Zurich,

M. Wenck, Conseiller d'Etat à Bâle, ce dernier comme suppléant.

B. CONSEIL DU TOURISME

En 1929, le Conseil du Tourisme s'est réuni deux fois, à *Montreux*, le 22 avril et à *Berne*, le 18 décembre.

Dans sa réunion du 28 avril, le Conseil du Tourisme a entendu un rapport de la Direction sur l'activité de l'Office du Tourisme en 1928, entre autres sur l'organisation de la Section touristique suisse à l'Exposition de Barcelone, ainsi que sur l'édition d'une brochure des instituts privés d'éducation en Suisse et la publication d'une série de huit affiches en héliogravure.

Le Chef de la Division du Trafic, M. le Dr *Grüebler*, présenta ensuite un rapport sur « Dix années d'activité de la Division du Trafic », rapport qui donna lieu à un échange d'idées concernant les améliorations à apporter aux horaires, l'introduction des abonnements généraux de huit jours et les cartes d'entrée provisoire pour automobilistes.

Le rapport de gestion sur l'exercice 1928, ainsi que les comptes de la même année et le budget pour 1929 furent adoptés à l'unanimité.

La séance du 18 décembre fut avant tout consacrée à l'établissement du budget pour 1930, qui fut adopté avec quelques modifications.

M. E. Tobler, qui a donné sa démission de président et de membre du Comité de direction a été remplacé en cette dernière qualité par M. R. Streuli, Conseiller d'Etat à Zurich. Quant à la nomination d'un nouveau président, le Conseil du Tourisme laissa au Comité de Direction le soin d'y procéder lui-même.

A cette séance, 32 projets d'affiches furent exposés, projets présentés à un concours ouvert par le Département fédéral de l'Intérieur et la Commission fédérale des Beaux-Arts. Plusieurs de ces projets rencontrèrent la complète approbation des membres du Conseil du Tourisme.

C. COMITÉ DE DIRECTION

Le Comité a tenu en 1929 cinq séances, quatre à *Zurich* et une à *Berne*, consacrées aux questions qui lui étaient soumises par la Direction de l'Office, et entre autres à l'établissement du budget pour l'exercice 1930.

Les délibérations ont porté sur les objets suivants :

Publications de l'Office en plusieurs langues : guide « La Suisse », Atlas du touriste et de l'automobiliste, brochures sportives (alpinisme, excursions pédestres, cyclisme, tennis, tourisme aérien), programmes des manifestations sportives et mondaines pour les saisons d'été 1929 et d'hiver 1929-30, liste des instituts privés d'éducation.

Réclame collective et générale à l'étranger.

Exposition internationale de Barcelone en 1929. Exposition internationale d'art culinaire à Francfort s. Main.

Représentation de l'Office du Tourisme à Buenos-Ayres, Amsterdam, Bruxelles, Budapest et à la Côte d'Azur. Création éventuelle d'une agence temporaire à Munich pendant les Jeux de la Passion d'Oberammergau.

Représentation des intéressés suisses au tourisme auprès de la « Hamburg-America Linie ».

Réfutation d'articles tendancieux dans la presse étrangère.

Voyages d'étude à travers la Suisse, d'agents de voyages belges et de fonctionnaires de l'American Express Co.

Rationalisation de la Propagande touristique suisse à l'étranger.

Questions d'horaires et de trafic.

Questions relatives à la législation sur la circulation routière.

Introduction de cartes d'entrée provisoire pour canots et bateaux pliants.

Edition hollandaise du bulletin d'informations de l'Office.

Nominations à la Commission de Propagande et de Publicité, ainsi qu'à celle des Horaires.

Tournées de conférences à l'étranger.

Concours d'affiches.

Qu'il nous soit permis de remercier ici, au nom des autorités de l'Office Suisse du Tourisme et de ce dernier, M. E. Tobler, ancien Conseiller national, pour sa précieuse collaboration